



DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-  
RHÔNE

Mairie de SAINT-  
SAVOURNIN

13119

☎ : 04 42 04 64 03

Fax : 04 42 72 43 08

mairie@mairie-stsavournin.fr

## ORDRE DU JOUR

### SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> juillet 2024 - 18 H 30

#### **Affaires d'ordre général :**

Monsieur le Maire rend compte à l'assemblée des décisions prises dans le cadre de sa délégation reçue du Conseil Municipal par délibération du 23 juin 2020.

**Approbation du procès-verbal du 10 avril 2024.**

#### **ORDRE DU JOUR :**

- I) Conclusion d'une convention tripartite entre le département des Bouches-du-Rhône, le SDIS 13 et la commune de Saint-Savournin.
- II) Adoption d'une motion relative au statut de l' élu local présentée par l'association des maires ruraux de France
- III) Adoption d'une motion « La Culture ça se cultive » présentée par l'association des maires ruraux de France
- IV) Adoption d'une motion « Départements et communes » présentée par l'association des maires ruraux de France
- V) Adoption d'une motion « Finances Publiques » présentée par l'association des petites villes de France
- VI) Renouvellement de la Convention Territoriale Globale de service aux familles 2024-2028 entre la Caisse d'Allocations familiales des Bouches-du-Rhône, la commune de Saint-Savournin et les six communes du Territoire.
- VII) Délibération instituant l'indemnité forfaitaire complémentaire pour élection
- VIII) Recours aux vacataires et nouveau taux pour les séjours
- IX) Délibération relative à l'adhésion au dispositif « Allo Discrim » proposé par le Centre de Gestion des Bouches du Rhône.
- X) Actualisation du contrat de maîtrise d'œuvre associé pour la réfection de la salle Luciani.
- XI) Modification du Guide de la Commande Publique :
- XII) Admission des créances en non-valeur et éteintes
- XIII) Conclusion d'une convention avec la Métropole d'Aix-Marseille-Provence pour la mise à disposition de moyens matériels et moyens de communication informatiques au profit des communes en cas de crise cyber.
- XIV) Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association « les beaux yeux d'Emma ».